

# OPTION MUSIQUE : Atelier musical & Chorale

## Objectifs

- Développer la pratique vocale
- Développer les pratiques instrumentales [percussions, clavier, cordes pincées (guitares, ukulélés)]
- Participer et construire un concert, un spectacle
- Travailler en projets, en duo, trio, groupe classe...

## Quand ?

- Une fois par semaine, le jeudi, de 16h30 à 18h

L'horaire de fin de journée, permis grâce au système de ramassage scolaire passant à 18h, dégage un temps de travail plus conséquent, évite une pause méridienne trop courte et permet à un maximum d'élèves d'y participer.

## Qui ?

- Tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> peuvent s'inscrire. La participation, le travail et l'implication sont valorisés et permettent la validation de compétences. Le chant choral fait en effet partie depuis 2018 des enseignements facultatifs, au même titre que le latin, et peut ainsi faire gagner des points pour le brevet.

M. SAMSON, professeur d'éducation musicale